

XIX^{ème} Journée Nantaise d'Hygiène Hospitalière

13 février 2020 à Nantes — Coût : 50 € par personne

PARTICIPANT(S)

☐ Mme ☐ M. Nom : _____ Prénom : _____
 Profession : _____ Courriel : _____

☐ Mme ☐ M. Nom : _____ Prénom : _____
 Profession : _____ Courriel : _____

Etablissement : _____

Adresse : _____

CP/Ville : _____

PRISE EN CHARGE

☐ Prise en charge personnelle par le salarié : le participant doit avancer les frais d'inscription. Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier, accompagné du règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'APLEIN.

Fait à : _____, le _____

Signature :

☐ Prise en charge des frais d'inscription par l'employeur qui complète l'encadré ci-dessous. Bulletin d'inscription à renvoyer par mail ou courrier.

N° SIRET (obligatoire) : _____

Nom du responsable administratif en charge des départs en formation : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Fait à : _____, le _____

Signature et cachet de l'employeur :

A RETOURNER : • par courrier : CHU – Bâtiment Le Tourville – UGRI – 4^{ème} étage
 5 rue Pr Boquien - 44093 NANTES
 • par courriel : patricia.tirel@chu-nantes.fr

Pour la prise en charge personnelle : à réception de votre bulletin d'inscription accompagné de votre paiement, une confirmation vous sera adressée par courriel et une attestation de présence vous sera délivrée le jour même.

Pour la prise en charge par l'employeur : à réception de votre bulletin d'inscription, une convention de formation vous sera adressée par retour de courrier. A l'issue de la formation, la facture correspondante vous sera délivrée. L'attestation de présence vous sera envoyé après paiement.

Toute demande d'annulation doit nous parvenir par écrit au plus tard 10 jours calendaires avant le début de la formation, au-delà aucun remboursement ne sera accordé.